

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 19 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE : 19 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 18
Votants : 26

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Étaient présents :

Mme. ARENOU, Maire
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint
M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT, M. LIAOUI, Mme RAKOTOMALALA, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme BAUDRY, M. FARIGOULE, Mme AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

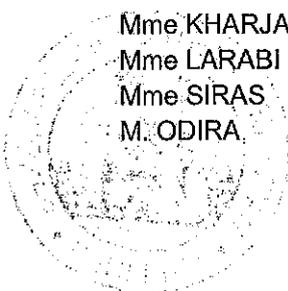
Mme CHIARETTO	(procuration à Mme ARENOU)
M. BONNEAU	(procuration à Mme CHARLOT)
Mme BATHILY	(procuration à M. LONGEAULT)
M. GAILLARD	(procuration à Mme BELHADJ-ADDA)
Mme CHATELAIN	(procuration à M. GOURVENEK)
M. HILALI	(procuration à M. BOUCHELLA)
Mme DUBOIS	(procuration Mme ABLOUH)
M. JALLOT	(procuration à M. BRENOT)

Absents excusés :

M. FOURE

Absents :

M. CAMARA
M. ALIMI
Mme KHARJA
Mme LARABI
Mme SIRAS
M. ODIRA



**DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX / DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL 2025
REHABILITATION ENERGETIQUE ECOLE PASTEUR**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU les courriels du 11 janvier et 6 février 2025 de la Préfecture des Yvelines, précisant le calendrier de dépôt des dossiers de candidatures au titre de la DETR et de la DSIL 2025,

CONSIDERANT qu'il convient de solliciter une subvention d'investissement au titre de la DETR et de la DSIL 2025, pour l'opération de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur,

CONSIDERANT que parmi les pièces au dossier doit figurer une délibération du Conseil municipal, adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement,

ENTENDU l'exposé de Mme Catherine ARENOU, Maire de Chanteloup-les-Vignes,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

D'ADOPTER l'opération de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur / Marie Curie, et d'arrêter son plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
TRAVAUX	427 959,90 €	DSIL	106 989,98 €	25%
		DETR	235 377,95 €	55%
		VILLE	85 591,98 €	20%
TOTAL HT	427 959,90 €	TOTAL	427 959,90 €	100%

DE SOLLICITER le dispositif de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre de 2025 pour les actions et montants ci-dessous :

En Investissement :

427 959,90 € pour les travaux de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur Marie Curie.

D'AUTORISER Mme Le Maire, et ou son représentant à tous documents inhérents à ce dossier

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint



François LONGEAULT

Accusé de réception en Préfecture
078-217801380-20250703-2025-DEL-46-AI
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025